

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

SYNDICAT MIXTE DU SCOT PLAINE DU ROUSSILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 27 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept février à seize heures trente, suite à une convocation en date du seize février deux mille vingt-quatre, les membres du Comité syndical du SCOT Plaine du Roussillon se sont réunis dans une salle de réunion de l'Agence d'urbanisme Catalane à Perpignan (9, Espace Méditerranée - 4^{ème} étage), sous la présidence de Jean-Paul BILLES, Président de l'établissement public.

Etaient présents (délégués titulaires et suppléants) :

Jean-Paul BILLES, Marion BRAVO, Jean-Louis CHAMBON, Alain DOMENECH, Gilles FOXONET, Jean-Luc GAMEZ, Guy LAFFORGUE, Cécile MARGAIL, Théophile MARTINEZ, Jean-Marc PUJOL, Fernand ROIG, Michel THIRIET et Jean VILA.

Absents excusés (délégués titulaires et suppléants) :

Guy ALBALAT, Rémy ATTARD, Laurence AUSINA, Thierry DEL POSO, Roger GARRIDO, Laurent GAUZE, Soraya LAUGARO, Maya LESNE, Stéphane LODA, Jean-Charles MORICONI, Jacques PALACIN et Armelle REVEL-FOURCADE.

Absents ayant donné procuration :

Néant.

Assistaient également à la séance :

France PROFFIT (suppléante d'Alain DOMENECH)
Pascal TRAFI (suppléant de Fernand ROIG)
Pascal FOURCADE (AURCA)
Eve GOZE (Syndicat mixte du SCOT Plaine du Roussillon)

Le quorum n'étant pas atteint (13 personnes présentes sur 45 membres en exercice), le Président du Syndicat Mixte, Jean-Paul BILLES, lève la séance conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et précise que le vote des affaires portées à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure (mercredi 6 mars 2024 à 14h30) qui se tiendra sans condition de quorum.

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 13

Quorum : 23 membres

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants : 13